

Inventaire amiante social-visuel



Adresse du site inventorié : Rue François Vander Elst 38/1 – 1950 Kraainem

Référence inventaire : 1779a2519 - Rue François Vander Elst 38/1 - 1950 Kraainem

Coordinateur technique :

Je soussigné Charles-Philippe Van Bael, déclare que les informations reprises dans le présent inventaire sont complètes et exactes.

Fait à Bruxelles, le 16 janvier 2024

Signature coordinateur technique



Responsable gestion amiante :

Je soussigné M., déclare avoir pris connaissance du présent inventaire amiante et de ses conclusions.

Fait à, le Signature responsable gestion amiante

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Description générale.....	3
1.1.1. Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire.....	3
1.1.2. Objet	3
1.1.3. Donneur d'ordre.....	3
1.1.4. Réalisation	3
1.1.5. Laboratoire agréé	3
1.1.6. Dates.....	3
1.1.7. Personne de contact dans le bâtiment	3
1.1.8. Méthode.....	3
1.2. Portée de la mission.....	3
1.2.1. Etendue géographique exacte de la mission.....	3
1.2.2. Historique du bâtiment.....	3
1.3. Réserves	3
1.3.1. Réserves éventuelles	3
1.3.2. Réserves générales.....	4
1.4. Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire, prise d'échantillons et analyses.....	4
1.4.1. Manière de prendre des échantillons	4
1.4.2. Outillage.....	5
1.4.3. Marquage et repérage sur le terrain	5
1.4.4. Nombre d'échantillons prélevés	5
1.4.5. Analyses en laboratoire	5
1.4.6. Evaluation du risque	5
1.4.7. Réserves d'accessibilité	5
2. Résultats	6
2.1. Fiche descriptive des matériaux suspects	6
2.2. Tableau récapitulatif des applications amiantées	8
3. Annexes	10
3.1. Rapport d'analyses des échantillons prélevés	10
3.2. Autres documents.....	10

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

Une table des matières complète et une numérotation de page de type « page X / 10 » sont de ce fait obligatoire.

« il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante. »

1. Introduction

1.1. Description générale

1.1.1. Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire

Rue François Vander Elst 38/1 – 1950 Kraainem
Rez-de-chaussée à usage de bureaux avec caves et parking

1.1.2. Objet

Inventaire amiante SOCIAL-VISUEL

1.1.3. Donneur d'ordre

SGimmo SRL
Rue François Vander Elst, 38/1
1150 Woluwé-Saint-Pierre

1.1.4. Réalisation

COSEAS sprl
Inspecteur : Charles-Philippe Van Bael
Chaussée de Louvain 25
1300 Wavre

1.1.5. Laboratoire agréé

Pas de prise d'échantillon

1.1.6. Dates

Visite	16 janvier 2024
Rapportage	16 janvier 2024

1.1.7. Personne de contact dans le bâtiment

Madame Sandrine Galet nous a donné accès au bien.

1.1.8. Méthode

Inspection visuelle
Microscopie optique à lumière polarisée

1.2. Portée de la mission

1.2.1. Etendue géographique exacte de la mission

L'ensemble de bureaux et salle de réunion.

1.2.2. Historique du bâtiment

Année de construction : 1995

1.3. Réserves

1.3.1. Réserves éventuelles

Nihil

1.3.2. Réserves générales

Lors de l'étude quelques remarques doivent être formulées :

Egouttage souterrain : le réseau d'égouttage souterrain ne fait pas l'objet d'une étude particulière (inaccessible). La présence potentielle d'application d'amiante (canalisation de fibrociment) ne peut être exclue.

Fondations – parties inaccessibles : bien que nous ayons pour but de décrire l'ensemble des applications d'amiante présentes, certaines parties sont invisibles et ne seront donc pas décrites comme des coffrages perdus noyés dans le béton ou des déchets présents dans les fondations par exemple.

1.4. Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire, prise d'échantillons et analyses

Une concertation avec le gestionnaire du site a lieu tout d'abord, lorsque cela est possible. Ensuite, lorsque le donneur d'ordre a fourni des plans, devis et cahiers des charges de la construction, une recherche documentaire a lieu. Les détails de cette recherche éventuelle sont renseignés au paragraphe 2.2. Ensuite un plan d'inspection est dressé (dossier projet) avec lequel l'inspection sur site est menée.

Lorsque cela est possible, des échantillons sont prélevés sur les matériaux suspects afin de démontrer l'éventuelle présence d'amiante dans ceux-ci. Ces échantillons sont analysés dans notre laboratoire agréé par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et accrédité par le RVA. Dans les rapports du laboratoire, joints en annexe, la nature des matériaux amiantés est déterminée. La nature du matériau amianté peut être importante en vue de déterminer le choix de la méthode d'enlèvement. Lorsque la prise d'échantillon est impossible, nous indiquons par quelle méthode le caractère amianté du matériau a été estimé (par exemple par consultation de documents ou reconnaissance visuelle de matériaux connus). Coseas SPRL a essayé de rapporter des données exactes, complètes et bien définies. Cependant, Coseas SPRL refuse toute responsabilité pour des imperfections éventuelles concernant la dénomination des locaux ainsi que pour les modifications qui se seraient produites après cet inventaire.

Sur base de l'inspection visuelle approfondie, les emplacements où des échantillons seront utilement prélevés sont déterminés.

Les échantillons de matériaux sont examinés dans notre laboratoire en vue de la détermination de la présence d'asbeste des types suivants :

- Chrysotile (amiante blanc)	= groupe des serpentines
- Amosite (amiante brun)	= groupe des amphiboles
- Crocidolite (amiante bleu)	= groupe des amphiboles
- Anthophylite, tremolite et actinolite	= groupe des amphiboles

Après examen à la loupe binoculaire, les fibres que l'on soupçonne être de l'amiante sont montées et étudiées au microscope polarisant. Cet instrument permet d'étudier les propriétés optiques des fibres, biréfringence, signe de biréfringence. Les indices de réfraction sont déterminés par la méthode de dispersion des couleurs selon la technique McCrone.

1.4.1. Manière de prendre des échantillons

L'échantillonnage se fait conformément au document HSG248 : « Asbestos : the analysts' guide for sampling, analysis and clearance procedure ».

En particulier, les points suivants font l'objet de notre attention :

Les échantillons prélevés dans les matériaux suspects sont de taille suffisante pour être représentatifs du matériau échantillonné. Pour les matériaux friables en particulier, les échantillons sont prélevés à travers toute l'épaisseur du matériau jusqu'au support. Les matériaux suspects sont mouillés avant prélèvement afin de limiter la dispersion de fibres. Les endroits endommagés pour le prélèvement sont couverts par une bande adhésive afin de limiter le risque ultérieur d'émission de fibres. Les échantillons sont conditionnés dans des sacs plastiques munis d'un système de fermeture étanche (zip).

1.4.2. Outillage

L'inspecteur chargé de la mission est outillé pour pouvoir procéder à la prise d'échantillons, il utilise notamment une pince droite, une pince à becs recourbés, un cutter, des emporte-pièces, des tournevis à embouts variés, un burin, un marteau, etc.

1.4.3. Marquage et repérage sur le terrain

Les endroits où un échantillon a été prélevé sont marqués sur place par le numéro de référence de l'échantillon partout où cela est matériellement possible. Une photo de l'endroit de prise d'échantillon est prélevée et incluse dans le rapport. Ces endroits sont reportés sur les plans s'ils existent.

1.4.4. Nombre d'échantillons prélevés

Chaque échantillon prélevé a été placé dans un emballage individuel.

Un échantillon a été prélevé par application dont la composition est homogène (dalles de sol, panneaux et éléments en fibrociment, etc.). Lorsqu'un calorifuge est présent, il a été échantillonné en plusieurs endroits selon le tableau suivant :

Longueur homogène	Nombre d'échantillons
<20 m	1
20-50 m	2
50-100 m	3

Par tranche de 50 m un échantillon supplémentaire a été prélevé.

Lorsqu'un flochage est présent, afin de confirmer son caractère négatif, un échantillon par local ou par 50 m² est prélevé.

Définitions : Selon AR du 10 avril 2008 :

Amiante non friable : l'amiante dont les fibres sont liées fortement à un liant. Il s'agit, notamment, de l'amiante-ciment, des dalles et revêtements de sol contenant de l'amiante, des bitumes et produits de couverture contenant de l'amiante et des joints et colmatages contenant de l'amiante dont l'agent de liaison se compose de ciment, de bitumes, de matières synthétiques ou de colles.

Amiante friable : l'amiante dont les fibres se dégagent facilement. Il s'agit, notamment, du flochage et des calorifuges contenant de l'amiante, ainsi que des matériaux de type "Pical"

1.4.5. Analyses en laboratoire

Préciser la norme ayant servi de référence pour l'analyse des échantillons

Décrire la méthode : analyse visuelle, binoculaire, Mc Crone sous molp.

Les échantillons des matériaux sont repris dans les rapports d'identification suivant :

Rapport N° : pas de prise d'échantillon

Ce rapport contient les observations suivantes :

- l'emplacement des prélèvements
- la composition du matériau analysé
- la présence éventuelle d'une ou plusieurs sortes d'amiante
- une estimation du contenu éventuel d'amiante (% en volume)

1.4.6. Evaluation du risque

Remarques générales concernant la sécurité du site :

Nihil

1.4.7. Réserves d'accessibilité


Nihil

2. Résultats

2.1. Fiche descriptive des matériaux suspects

<u>Caractéristiques</u> Numéro de l'application : 1	
Echantillon(s) : pas de prise d'échantillon	Conclusion ABSENCE D'AMIANTE
Type de matériau : jointes et isolation chaudière	
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect : rdc - wc	
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect : pas de prise d'échantillon	
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche : 1 chaudière	
Accessibilité de ce matériau suspect : difficilement accessible	
Traitement de surface : brut	
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue : bon état	
Remarque supplémentaire : /	
<u>PHOTOS INDICATIVES</u>	
	

Caractéristiques
 Numéro de l'application : 2

Echantillon(s) : pas de prise d'échantillon car amiante certaine	<p>Conclusion PRESENCE D'AMIANTE Non friable en bon état</p> 
Type de matériau : coffrage perdu en amiante sur	
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect : rdc extérieur - accès garages	
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect : pas de prise d'échantillon	
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche : 2 colonnes	
Accessibilité de ce matériau suspect : visible facilement	
Traitement de surface : brut	
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue : bon état	

PROGRAMME DE GESTION DE L'AMIANTE

TYPE D'AMIANTE : **amiante certaine**
 EXPOSITION : **accès fréquents (entretiens, passages...)**
 RISQUE : **nul en l'état**
 ACTION : **vérifier annuellement**
 DELAIS : **vérification annuelle**
 Remarque supplémentaire : /

PHOTOS INDICATIVES



2.2. Tableau récapitulatif des applications amiantées

Bâtiment	Etage	Localisation	Type application	Etat de dégradation	Quantité approximative	N° fiche	Action / intervention / délais
Rue François Vander Elst 38/1 1950 Kraainem	RDC extérieur	Accès garages	Coffrage perdu en amiante sur	Bon état	2 colonnes	2	Vérifier annuellement

CONCLUSION :

ASBESTSAFE (présence d'amiante ne présentant pas de danger en l'état)

Il existe au sein du bâtiment des applications amiantées ou suspectes qui ne nécessitent pas d'interventions urgentes mais une inspection annuelle. (Voir n° de fiches ci-dessous)

N° fiche	Type d'application
2	Coffrage perdu en amiante sur

PROCHAINE INTERVENTION → MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE EN JANVIER 2025.

3. Annexes**3.1. Rapport d'analyses des échantillons prélevés**

Pas de prise d'échantillon

3.2. Autres documents

Nihil